

Open de Tahiti - 2017

MOOREA GREEN PEARL

Du 5 au 9 juin 2017

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES AMATEURS

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuves ouvertes aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs et joueuses devront avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf qui, pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par la FFGolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU Pro-Am le 5 juin

Scramble – classement en brut et en net (Brut prime le Net)

1 Pro + 2 à 3 amateurs (Index ramené à 24,4)

Voitures des trous 10 au 18 inclus.

III – HEURES DES DEPARTS

Shotgun 9h00.- Convocation à 8h00 (Accueil PRO SHOP du MGP)

Tout joueur devra se présenter prêt à jouer 30 minutes avant le départ

En cas de retard au départ, les conditions de la note à la règle 6.3 sont applicables

IV -INSCRIPTIONS

Au golf d'Atimaono, au Golf du Moorea Green Pearl au moyen du tableau d'affichage ou par email à : inscriptions@fpg.pf

Dernier délai le lundi jeudi 1^{er} juin à 14 heures

Les droits d'inscription sont fixés comme suit, pour la compétition

Joueur (se)	25.000 cfp*
-------------	-------------

* Invitation au cocktail dinatoire d'ouverture le 4 juin à partir de 18h30 au Club House du Moorea Green Pearl

Règlement à l'inscription au Pro Shop du Moorea Green Pearl ou auprès du comité organisateur de la FPG (Mrs Louis LE SOURD, Jean-Pierre LORMEAU, Gilles REDON ou Gabriel BEAUMONT).

V – FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve au plus tard 2 jours avant le début de l'épreuve. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

VI – PRIX

Seront attribués :

1 prix en Net (par équipe)

1 prix en Brut (par équipe)

VII – FORME DE JEU OPEN du 6 au 9 juin

Simple Stroke Play / 72 trous avec un cut à l'issue du troisième jour/ classement en brut et en net.

Messieurs : 1 série (index limité à 24 ,4)

Dames : 1 Série (Index limité à 24,4)

Les équipes sont constituées de 2 pros et 2 amateurs les deux premiers jours

Les meilleurs amateurs (classement mixte) seront retenus pour le cut à l'issue du 3^{ème} jour (nombre de sélectionnés établi suivant le nombre de participants – 30 joueurs maximum sélectionnés)

VIII – HEURES DES DEPART

Départs en Shotgun à 09h00 les 3 premiers jours,

Départs à partir du 1 et du 10 le dernier jour (ordre inverse du classement à l'issue du 3eme tour).

Affichage des horaires au tableau.

Tout joueur devra se présenter prêt à jouer 10 minutes avant son heure de départ prévue.

En cas de retard au départ, les conditions de la note à la règle 6.3 sont applicables

IX – INSCRIPTIONS

Au golf d'Atimaono, au Golf du Moorea Green Pearl au moyen du tableau d'affichage ou par email à : inscriptions@fpg.pf

Dernier délai le jeudi 1er juin à 14 heures.

Les droits d'inscription sont fixés comme suit, pour la compétition

Joueur (se)	45.000 cfp
--------------------	-------------------

Règlement à l'inscription au Pro Shop du Moorea Green Pearl ou auprès du comité organisateur de la FPG (Mrs Louis LE SOURD, Jean-Pierre LORMEAU, Gilles REDON ou Gabriel BEAUMONT).

X – FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve au plus tard 2 jours avant le début de l'épreuve. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

XI – PRIX

Seront attribués :

Messieurs: 3 prix Brut

Dames: 3 prix Brut

XII – DÉPARTAGE DES EX-AEQUO

En cas d'égalité le départage se fera au meilleur des 9, 6, 3 et enfin dernier trou, puis, si l'égalité subsiste toujours, trou par trou en remontant.

XIII – RECORDING

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- **Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou.** Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenant à la Règle 6.6.b.
- **Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée.** La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6.6.c, lorsque le joueur quittera le local de recording.

XIII – COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve ou de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur ou supérieur ou sur un nombre de jours inférieur ou supérieur à celui prévu.

Composition :

Directeur du tournoi : M. Louis LE SOURD (et arbitre amateurs),

Comité : Mrs Christian LAUSAN - Jean Pierre LORMEAU – Gabriel BEAUMONT – Gilles REDON

XV – JEU LENT

Les normes fédérales de cadence de jeu devront être strictement appliquées.

La procédure en vigueur édictée par le Comité des Règles de la FFGolf s'appliquera. Le Comité de l'épreuve aura toute autorité pour la faire respecter.

XVI – COMPORTEMENT ET TENUE VESTIMENTAIRE

Une tenue correcte, conforme aux traditions golfigues, est exigée sur le terrain (bermuda sportwear, ou pantalon, polo avec col). **A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs sont interdits.**

Si un joueur se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc...), il sera, après avertissement, pénalisé de 2 coups. **En cas de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette**, le joueur sera immédiatement disqualifié par le Comité. De même en cas d'insultes à un membre du Comité ou à un arbitre, le Comité pourra prononcer la disqualification du joueur.

Attention : L'utilisation des téléphones portables, lecteurs de cassettes et CD n'est pas autorisée et pourra être pénalisée, après avertissement, de 2 coups de pénalité.

L'utilisation des voiturettes de golf sera organisé entre les trous 12 et 16.

XVII – TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

XVIII – REMISE DES PRIX

Le vendredi 9 juin lors du Cocktail Dînatoire à partir de 18h00 à l'hôtel MANAVA de PUNAAUIA

Cocktail dinatoire : 5 000 xpf par personne. Réservation à l'inscription ou auprès de l'agence Tahiti Expert Event : herenui@tahiti-expert-events.com

Bon parcours à tous ...